

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 2 (1866)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

FRIBOURG.

2^e année.



AOUT 1866.

N° 16.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotterd, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguet.

SOMMAIRE : Le 6 août à Fribourg. — Manuel de Pédagogie ou d'Education. (Suite). — Des Expositions en général et de l'Exposition des produits scolaires en particulier. — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

LE 6 AOUT A FRIBOURG.

La fête du 6 août a eu lieu. Elle n'a pas été seulement cordiale comme le promettait l'appel du Comité. Elle a été de plus solennelle et grandiose, soit par le nombre de ceux qui y ont assisté, soit par le sérieux des travaux, soit par la pensée élevée qui a présidé à la réunion; 450 hommes d'école et amis de l'instruction y ont pris part. Tous les cantons français y étaient représentés et on comptait dans le nombre, outre deux conseillers d'Etat, directeurs de l'instruction publique, plusieurs notabilités de l'enseignement primaire et secondaire. En revanche, des étrangers de distinction qui étaient attendus, un seul, M. Wynen, d'Anvers, président de la Société des Instituteurs privés de la Belgique, a paru à la fête.

Mais par sa personnalité imposante ainsi que par son loyal caractère et son intelligence élevée, M. Wynen est un de ces hommes auxquels on peut appliquer l'adage latin : *Unus valet agmen* (un seul vaut une armée). La Belgique a été dignement représentée à notre réunion. Au reste, la fête du 6 août a été réellement la fête dont parle l'*Europe* de Francfort du 8, c'est-à-dire une FÊTE CIVILISATRICE.

L'assemblée générale des instituteurs ayant décidé qu'une brochure spéciale serait consacrée à la journée du 6 août; qu'on y publierait le discours d'ouverture, les rapports, les discussions, les décisions prises, en un mot tout ce qui a trait à la seconde et mémorable session de Fribourg, y compris la liste de tous ceux qui y ont assisté, rangés par canton, nous renvoyons nos lecteurs à cette publication que nous hâterons le plus possible et qui sera envoyée à tous les abonnés de l'*Educateur* contre rembours; ainsi l'a décidé également l'assemblée générale. On prie instamment les hommes d'école qui n'ont pas signé la liste des personnes présentes au congrès du 6 août, dans la salle du Grand Conseil, de bien vouloir faire connaître, au plus tôt, leurs noms, par lettres affranchies, à M. Ducotterd, membre du Comité central et Caissier de la Société.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre VI. Education intellectuelle.

§ 54. Art de l'Enseignement ou Didactique.

La *Didactique* ou *art d'enseigner* nous fait connaître les règles et procédés que l'on doit suivre, soit dans l'enseignement en général, soit dans l'enseignement de chaque branche en particulier.

La Didactique ou art d'enseigner comprend ainsi deux parties : la *Didactique générale* et la *Didactique spéciale*.

La *Partie générale* traite :

- 1^o Du but de l'enseignement (*Lehr-Zweck*);
- 2^o Des objets d'enseignement (*Lehr-Stoff*);
- 3^o Des principes et des méthodes d'enseignement (*Lehr-Art*);

4^o Du plan d'enseignement (*Lehr-Plan*);

5^o Des moyens d'enseignement (*Lehr-Mittel*).

La *Partie spéciale* fixe le cadre de chaque branche en particulier et fait connaître les principes et les méthodes qu'on doit suivre dans la transmission des divers ordres de connaissances.

REMARQUES.

Le mot *Didactique* vient du grec (*didaskein*) et veut dire : *instruire*. Les ouvrages didactiques sont donc ceux où l'on a en vue l'instruction de la jeunesse.

La partie de la Didactique qui regarde les méthodes porte dans la Pédagogie allemande le nom de *Méthodique*.

§ 55. *Du but de l'Enseignement.*

L'enseignement primaire a pour but *immédiat* de donner aux élèves les connaissances indispensables qui forment le programme de l'Ecole élémentaire. Il a pour but *médiat* de développer les facultés intellectuelles et morales par la forme même de l'instruction qui est donnée aux enfants. C'est là ce que les Allemands appellent la *culture formelle* de l'esprit par opposition à la *culture positive* qui résulte directement de la transmission des connaissances.

En effet, il ne suffit pas de donner des notions de grammaire, de lecture, de calcul, d'écriture aux enfants ; il faut encore que, par la manière dont se fait cette transmission, l'esprit soit fortifié et domine l'ensemble des connaissances acquises, au lieu d'en être accablé et surchargé, pour ainsi dire. C'est ainsi qu'il deviendra maître de sa matière et saisira le lien intime qui unit les diverses parties de l'enseignement.

En d'autres termes, comme dit le spirituel et judicieux Montaigne, en ses substantiels et piquants essais : Il faut meubler l'esprit en le forgeant et le forger en le meublant.

Meubler l'esprit d'un élève, c'est lui donner des connaissances ; mais ces connaissances ne formeront un ensemble clair et lumineux que pour le cas où l'esprit aura été *forgé*, c'est-à-dire qu'il aura acquis l'unité, la spontanéité et l'activité qui caractérisent l'homme vraiment intelligent.

L'enseignement doit parler au *cœur* et l'instruction doit être *éducative*. C'est là comme la seconde partie de la culture *formelle*.

Si, négligeant le côté moral, l'instituteur ne s'applique dans ses leçons qu'à développer l'intelligence, il pourra former des sujets capables ; mais, la capacité, si elle n'est unie à la bonté, à la noblesse des sentiments, produira, comme nous l'avons dit plus haut, l'orgueil, la sécheresse du cœur, un utilitarisme froid et impitoyable. Le Christianisme seul peut fondre les glaces de l'égoïsme humain. On l'a dit avec raison : « l'enseignement est une mission sociale, une fonction auguste, un sacerdoce ; » mais c'est à la condition d'unir le culte des idées éternelles du Bon, du Beau et du Juste, à l'amour éternel du vrai.

Un enseignement qui n'est pas dirigé par une grande pensée éducative, se traîne bassement sur le sol et ne réalisera point l'idéal élevé de la Pédagogie en général, qui est de former l'*homme*, le *citoyen* et le *Chrétien*.

Meubler l'esprit par un bon choix de connaissances ; *forger l'esprit* par une forme appropriée d'instruction au développement de la force pensante ; se servir autant que possible de l'instruction pour concourir au but *éducatif*, à la culture du cœur dont nous avons parlé : voilà la triple tâche de l'instituteur digne de ce nom.

Objets d'étude, Plan et Principes, Méthodes, Moyens d'Enseignement, tout doit concourir à cette fin.

(A suivre.)

ALEX. DAGUET.

DES EXPOSITIONS EN GÉNÉRAL

ET DE L'EXPOSITION DES PRODUITS SCOLAIRES EN PARTICULIER.

« Que sont les expositions, sinon de grandes
» leçons d'enseignement mutuel. »

GLACHANT.

La quatrième exposition de nos produits scolaires, ouverte actuellement au bâtiment des écoles primaires, m'a suggéré quelques réflexions sur les expositions en général, ce nouveau champ d'émulation des hommes et

des peuples, champ de luttes pacifiques, si propres à favoriser le développement de la prospérité publique d'un pays.

C'est à Napoléon I^r qu'est due, dit-on, l'initiative de ces utiles exhibitions qui devaient prendre plus tard des proportions gigantesques. Il organisa au commencement de ce siècle la première exposition de peinture, dans la galerie des beaux-arts, à Paris, construite uniquement dans ce but et dont l'autre aile, rejoignant le Louvre aux Tuileries, a été continuée par Napoléon III, ces dernières années.

Ce siècle qui a été si souvent qualifié de « siècle des chemins de fer, » ne pourrait-il pas aussi à bon droit prendre le nom de siècle des expositions? Depuis quelque vingt ans on a vu des expositions de tous les genres et pour tous les goûts. On en a fait de grandes et de mesquines, d'utilles et de ridicules, d'intéressantes comme aussi de vraiment excéntriques. Tantôt on expose de riches produits à l'admiration du public, tantôt on impose l'admiration publique à des choses fort peu admirables.

Néanmoins les bonnes expositions se multiplient et elles ont déjà donné une salutaire impulsion à l'industrie et aux arts libéraux en général.

Les produits de l'art et de l'industrie manufacturière n'ont pas fait seuls tous les frais de ces grandes exhibitions; l'agriculture y a obtenu le rang qu'elle mérite à juste titre comme mère nourricière de la société.

Dans les pays où l'industrie agricole est en honneur, les amis de l'art de Triptolème organisent annuellement aussi des expositions, rehaussées et embellies en même temps par des fêtes charmantes. Dans des enceintes délicieuses, où, le plus souvent, la nature seule a fait tous les frais de décosations, on exhibe, outre les riches et beaux produits du sol, des échantillons des diverses branches d'industries qui se rattachent à l'agriculture, cette source féconde d'où sortent l'industrie et le commerce.

Londres a eu sa grande exposition agricole en 1862, Hambourg en 1864; Paris fait des préparatifs grandioses pour l'exposition universelle qui doit s'y ouvrir en 1867.

La Suisse ne reste pas en arrière des autres grands pays. C'est elle qui a organisé la première exposition agricole, avec concours de charrue, à Hoffwyll, en 1810. — On a conservé un agréable souvenir des charmantes expositions agricoles de Bulle en 1859, de Lausanne en 1861, de Colombier en 1863; Genève va se mettre en habit de fête pour le prochain concours qui durera du 29 août au 3 septembre prochain.

L'élève des animaux domestiques, les produits du sol, la fabrication des engins et machines aratoires, etc., méritaient certainement d'être encouragés, perfectionnés. Les fleurs n'avaient-elles pas aussi le droit de figurer

et d'être admirées ? Ne sont-elles pas l'expression du beau ? On ne les a pas oubliées non plus et on leur a même accordé un honneur particulier, celui d'être seules admirées dans plusieurs expositions où Flore présidait exclusivement.

On a eu la généreuse idée d'organiser à Neuchâtel, en automne 1865, au profit des malheureux incendiés de Travers, une exhibition d'objets antiques, rares et remarquables qui a produit le beau chiffre de 6,000 fr., tous frais déduits.

Enfin, des expositions industrielles ont fréquemment lieu dans les principaux centres manufacturiers et industriels.

Elles ont toutes pour but très louable d'accélérer la marche du progrès en propageant les bons procédés dont se servent avec succès les habiles agronomes et les ingénieux industriels et manufacturiers pour créer ces richesses du sol, ces merveilleux produits de l'art qui vous étonnent et que l'on ne se lasse pas d'admirer. On ne saurait nier qu'elles ne soient aussi très propres à stimuler les producteurs, à multiplier et à perfectionner les produits de l'industrie, à faire progresser les sciences d'application et enfin à populariser le goût du beau et de l'utile.

Toutefois, on ne saurait s'expliquer l'avantage de l'exposition des caniches, à Paris, en 1863, et d'autres tout aussi drôlatiques, si ce n'est par un de ces travers de l'esprit humain qui, à côté du beau, place souvent le burlesque.

Quoi qu'il en soit, on ne prendra pas l'exception pour la règle. Des expositions sérieuses, instructives, produiront toujours un bon effet sur l'esprit des visiteurs ; on ne saurait donc que les encourager.

On doit de la reconnaissance aux propagateurs de ces luttes fécondes, de ces concours salutaires qui ont beaucoup contribué au progrès des arts et de l'industrie. Le contact de ces produits divers, arrivant des quatre points cardinaux, engage entre les exposants une salutaire émulation, encourage les débutants, aiguillonne les indifférents, et ces défis jetés entre eux sont les plus propres à faire progresser une branche d'industrie, à créer de nouveaux produits, à provoquer de nouvelles inventions, à perfectionner nos machines et nos procédés, en un mot, elles nous font voir ce que peuvent le savoir et le travail réunis.

Des expositions d'un autre genre, mais non moins importantes, ont été organisées bisannuellement, depuis quelque dix ans, par les soins de la Société des instituteurs de la Suisse allemande. On a conservé une bonne impression des expositions des matériaux d'enseignement, ouvertes à Berne en 1863 et à Soleure en 1865, simultanément avec l'assemblée générale des instituteurs suisses. Ces deux dernières expositions, très

riches en objets de tous genres, comprenaient des livres classiques, des cartes et plans topographiques, des cartes et sphères en relief, des modèles de dessin académique et technique, de nombreuses gravures pour l'enseignement intuitif, des échantillons d'histoire naturelle, des instruments de mathématiques, de physique, d'astronomie, des bancs d'école, de la papeterie, du matériel d'école, etc., etc. Elles ont eu pour premier avantage de faire connaître aux instituteurs une foule de moyens auxiliaires de l'enseignement qui sont à leur portée et dont plusieurs n'avaient cependant pas fait usage jusqu'à ce jour, faute de connaître l'existence de ces moyens.

On a pu y voir que les estampes, les gravures étaient de plus en plus destinées à jouer un rôle important parmi les moyens d'enseignement pour les enfants. Ces dessins, faits simplement au trait, non coloriés ou coloriés de teintes plates, sont, entre les mains d'instituteurs habiles, des ressources toujours précieuses pour initier les enfants à une foule de connaissances que les meilleures explications ne suffiraient pas pour leur faire comprendre. Des collections de planches de ce genre devraient se trouver dans toutes les écoles primaires. Outre qu'elles en rendraient le séjour attrayant, elles constituerait, pour l'enfant imitateur, un cours permanent d'intuition.

Si l'on est unanime à reconnaître l'importance des expositions sérieuses, si l'on a cru devoir stimuler les hommes et les nations dans les grands concours divers, ne s'en suit-il pas tout naturellement que l'enfant, cet homme en herbe sur qui la patrie fait reposer ses plus légitimes espérances, ait aussi besoin de stimulant, de récompense pour ne point céder aux attractions séductrices de l'oisiveté ?

Aujourd'hui nous avons donc sous les yeux une exposition d'un nouveau genre encore, intéressant chacun, mais surtout les hommes d'école et les amis de l'instruction. C'est une exhibition de travaux scolaires de nos différentes écoles primaires, secondaires et supérieures. Nous essaierons, dans un prochain article, d'apprécier les avantages et les inconvénients que peuvent offrir ces nouvelles exhibitions.

(A suivre.)

O. P.

CORRESPONDANCE.

Lausanne, 4 juillet 1866.

Permettez que j'emprunte les colonnes de votre Revue pour dire quelques mots sur l'enseignement de la Religion dans les écoles primaires de notre canton.

Depuis longtemps cet enseignement fait l'objet de maintes discussions provoquées soit par les instituteurs réunis en conférence, soit par les amis de

notre instruction populaire, soit par la presse, sans qu'on soit parvenu à s'entendre sur ce que doit être cet enseignement, quelles doivent être ses limites et les manuels ou livres élémentaires qui s'y rapportent. Aussi comme cette branche fait partie du programme général d'études, et qu'elle doit être, à notre point de vue, la base ou pierre angulaire de notre système éducatif, croyons-nous devoir communiquer à nos collègues, par l'organe de l'*Educateur*, quelques considérations générales que ce sujet comporte.

D'abord, quelles doivent être les limites assignées à l'enseignement de la religion dans nos écoles ?

Il est à regretter que, pour ce qui concerne cette question, la loi sur l'instruction publique du canton de Vaud ne renferme à cet égard rien de positif, rien de clair. Elle aurait dû, à notre avis, scinder cette branche d'études en deux sections bien distinctes, savoir :

- a) degré inférieur ou *primaire* ayant l'histoire comme tâche;
- b) degré supérieur ou *secondaire* qui aurait eu pour la sienne un cours particulier sur le dogme et la morale.

Le premier degré aurait été confié à MM. les régents et le second à MM. les pasteurs pour leur catéchisation ou instruction des catéchumènes. Avec cette division qui nous paraît être la conséquence directe de notre économie scolaire, le législateur aurait été dispensé d'introduire, dans la loi précitée, la disposition suivante : « Que l'enseignement de la religion est placé sous la surveillance du pasteur de la paroisse. Il veille à ce qu'il ne soit enseigné aucune doctrine religieuse autre que celle de l'Eglise nationale. »

Car, de quelle manière justifier une telle surveillance en présence de toutes les précautions prises pour donner à la Société pleines et entières garanties sur le degré des connaissances religieuses du maître d'école : le candidat au brevet de capacité n'est-il pas examiné sur la religion par un ecclésiastique de l'Eglise nationale ? Cet examen n'est-il pas admis avec le chiffre minimum de 4 (*bien*) ou 5 (*très bien*) ? (Loi, art. 30 et 32.) Ensuite de ces dispositions et de ces épreuves exigées par le Département de l'Instruction publique et des cultes, nous pouvons dire que tout a été sauvégarde sur ce point, et qu'ainsi le seul contrôle qui puisse se concilier avec ses garanties est celui qui est exercé par les autorités compétentes sur l'enseignement en général.

Quant aux manuels ou livres élémentaires qui pourraient favoriser le progrès de cette branche d'études, nous estimons que les limites indiquées plus haut préjugent déjà en faveur d'un abrégé de l'Histoire Sainte auquel on pourrait ajouter un recueil de passages bibliques et de poésies sacrées. Ces manuels, que chaque écolier devrait avoir pour son usage, remplaceraient heureusement le *catéchisme d'Osterwald, retouché et augmenté, à l'usage des écoles de charité de Lausanne*; car ce catéchisme ne serait plus d'aucune utilité aux écoliers, et cela pour deux raisons très concluantes : d'abord, la deuxième et troisième partie ou section de cet ouvrage, relatives au dogme et à la morale,

rentreraient dans les limites du degré secondaire, et la première partie, tout historique, il est vrai, est trop restreinte, trop incomplète pour qu'elle puisse satisfaire aux besoins de l'époque actuelle.

Maintenant, serait-il préférable au point de vue de l'étude en elle-même que le cours ou abrégé historique fût rédigé par demandes et réponses comme celui de Gauthey? Pour ce qui nous concerne, nous ne le croyons pas, car ces demandes, apprises par cœur, n'ajoutent rien au récit qui fait l'objet de la leçon et ne font qu'augmenter inutilement le travail de l'élève. Nous reconnaissons que ces catéchismes questionnaires étaient nécessaires il y a quelque vingt ans, parce que notre canton n'était pas doté comme aujourd'hui d'établissements d'instruction destinés à former des instituteurs, et que le développement intellectuel et le cercle des connaissances du maître ne le lui permettaient pas non plus. Mais autre temps, autres mœurs. Depuis la création de nos écoles normales, nous estimons que les personnes attachées à l'enseignement et pourvues d'un brevet de capacité sont à même de questionner leurs élèves sans avoir besoin de recourir à un tel manuel. Au reste, ces demandes formulées d'avance n'ont pas leur raison d'être en ce sens qu'une demande doit varier suivant l'âge et le développement de l'élève; ainsi le veulent les principes d'une saine pédagogie.

De plus, l'expérience en matière d'enseignement vient corroborer nos idées sur cette question scolaire, car le plan d'études pour la religion suivi dans nos Collèges et Ecoles moyennes est celui que nous demandons pour le premier degré. L'histoire biblique de Kurz remplace le catéchisme, et l'on s'en trouve bien, parce qu'elle facilite la tâche en répondant pleinement au but que l'éducateur doit chercher à atteindre. Eh bien! puisque tel est l'heureux résultat obtenu par ce manuel dans nos établissements supérieurs d'instruction, ne doit-on pas le vouloir pour l'école primaire? D'ailleurs, j'ajouterai en terminant, que ce catéchisme est une œuvre tout humaine, et, comme telle, sujette à être perfectionnée suivant le degré de développement intellectuel du peuple.

A. ESTOPPEY.

P. S. Une lettre sur le même sujet nous est adressée par un pasteur du canton de Vaud et paraîtra dans le prochain numéro de l'*Educateur*.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LA SUISSE : LE PAYS ET SES HABITANTS, ou la géographie considérée dans ses rapports avec les sciences naturelles.

(Atlas de 12 cartes à l'usage des écoles, des touristes, etc., avec texte explicatif.)

M. Gerster, de St-Gall, professeur aux cours allemands du collège de Fribourg, a soumis, il y a quelque temps, à la Société fribourgeoise d'utilité publique, les premières feuilles d'un travail cartographique d'un haut intérêt. Ce travail, fruit mûr d'un enseignement solide et conscientieux, a été accueilli avec une faveur légitime et figurera à la prochaine exposition universelle de Paris, selon le vœu unanime exprimé à l'auteur. La presse lui a fait aussi un accueil des plus encourageants. Cette œuvre patriotique et nationale rentre tout à fait dans le cadre et l'esprit des articles qui ont paru dans l'*Educateur*, soit sur l'intuition en général, soit sur l'enseignement de la géographie en particulier. Nos lecteurs nous sauront sans doute gré de la leur faire connaître par le prospectus que l'auteur a bien voulu nous permettre de traduire à leur intention avant de le publier dans une revue périodique de la Suisse allemande. (*Feuilles suisses pour la littérature, l'art et la science.*) A. BOURQUI.

• C'est l'intuition immédiate qui nous donne l'image la plus fidèle d'un pays. Si chacun pouvait voyager après s'être préparé, par de bonnes études, à tout observer avec fruit, que seraient nos traités de géographie qui répondent si imparfaitement aux réalités physiques et politiques de l'étude de la terre ? Les livres et les cartes ordinaires, avec leurs signes de convention, peuvent bien en effet donner quelques notions vagues, mais jamais une idée exacte et complète sur la physionomie d'un pays. Cette intuition peut-elle se réaliser par un procédé graphique ? C'est ce que nous avons tenté sans nous laisser décourager par les obstacles les plus difficiles.

Nos feuilles de cartes-reliefs sont la réduction exacte au tiers du grand atlas Dufour. On peut s'en assurer en comparant et mesurant chaque point dans tous les sens.

L'idée de reproduire le paysage suisse et ses aspects divers a mûri et s'est développée en nous par le concours des circonstances les plus favorables.

L'aspect des sites enchanteurs de notre pays nous a fait désirer d'en pouvoir conserver au moins l'image en miniature. La perspective, telle que nous la concevons, atteint ce résultat et remédie à l'inconvénient des panoramas ordinaires qui rapprochent les points les plus éloignés de l'horizon ou les éclipsent par d'autres plus rapprochés. Après d'innombrables essais, nous avons réussi à découvrir un procédé nouveau qui combine le plan vertical avec la perspective à vol d'oiseau. Les points quelque peu éclipsés sont représentés sur les cartes-annexes latérales et gravés de manière que la transpa-

rence du papier les rende faciles à reconnaître. Si ces points forment un ensemble important et considérable, comme par exemple le massif de montagnes qui sert d'encadrement méridional au lac de Wallenstadt, tout cela est reproduit sur une carte latérale avec des proportions augmentées, afin de faire mieux ressortir les localités importantes, les points d'embranchement des chaînes secondaires, les châteaux, les curiosités naturelles, les vues classiques, etc., tout en désignant les vraies distances et proportions par un système particulier de hachures. Si des particularités moins importantes doivent être laissées de côté, comme des exploitations rurales considérables, par exemple, elles figurent néanmoins sur le revers de la carte à leur place correspondante. Mais il est difficile, avec le germe de perspective adopté, de faire ressortir exactement les hauteurs relatives; on y a réussi pourtant au moyen de lignes spéciales de hauteurs serpentant dans l'intérieur du dessin et exprimant les altitudes mieux que les reliefs les plus parfaits. Mais la perspective n'a lieu que dans un sens: c'est du midi que nous avons établi nos points d'observation. Notre travail ne doit pas être confondu avec un panorama du Rigi, par exemple, où tout est représenté d'un point de vue déterminé, mais où les lignes qui bornent l'horizon sont rendues en une miniature qui confond toutes les proportions. Notre type demeure celui des cartes-reliefs, mais notre réforme peut être envisagée comme une voie inexplorée et que nous avons frayée le premier. Cette réforme est sans doute susceptible de perfectionnement, mais les avantages déjà obtenus n'en demeurent pas moins évidents. Les feuilles de texte renferment beaucoup d'indications destinées à suppléer aux voyages pour ceux qui ne les ont pas réalisés; avant le départ, elles sont nos avant-courriers; pendant nos excursions, un guide bienveillant et utile; après le retour, un témoin qui rajeunira nos souvenirs. Le touriste pourrait-il lire de longues descriptions sur le pays et ses habitants, pendant que le pays est là sous ses regards rapides et fugitifs? Feuilletera-t-il péniblement son livre pour y trouver les indications désirables sur l'énorme massif de montagnes qui se présente à sa vue, tandis qu'il peut les retrouver immédiatement sur la carte-relief avec les renvois au texte en regard? Il n'y a pas ici la difficulté que l'on rencontre inévitablement à discerner les massifs de montagnes dont le groupement et la physionomie nous paraissent se modifier à mesure que nous parcourons notre champ d'observation. Les guides-itinéraires ne donnent relativement que peu d'indications sur les sommités et les points culminants d'un massif de montagnes: comment nous aident-ils, par exemple, à nous reconnaître et à nous orienter à l'aspect confus d'un groupe de la Bernina?

Sur nos cartes-reliefs, chaque curiosité naturelle ou artistique est à sa véritable place et exprimée avec toute la fidélité possible. Ce fut pour nous une tâche gigantesque que de rendre sans confusion, par des procédés graphiques, tant de détails accumulés, de manière à ce que le spectateur puisse passer de la carte à la nature, et vice-versa, contemplant tour à tour le paysage dans sa

reproduction en miniature, puis celle-ci dans sa réalité vivante et ses proportions agrandies. Combien ce mode d'étude et d'observation est plus simple, plus commode, plus complet, plus exact!!

La cartographie contemporaine est devenue ainsi une véritable conquête pour la science de même que pour l'école sur le terrain pratique où elle est appelée à se développer. La reproduction de la nature pour l'enseignement intuitif de la géographie répond tout à fait au principe éducatif : « La science doit nous être enseignée par l'intuition directe; la chose avant le signe; l'être concret avant la notion abstraite. »

Le système intuitif convient aux écoliers primaires aussi bien qu'aux savants. Mais, nous dira-t-on, comment nos élèves liront-ils sur ces feuilles la vie de la nature et la vie des nations? Comment dessineront-ils eux-mêmes les cartes en grand? Voici notre réponse : Le maître remédiera aux inconvénients de la représentation en miniature en esquissant au tableau noir l'ensemble d'abord par des lignes de contour, puis en reproduisant dans cette configuration générale certains détails sur lesquels il veut surtout appeler l'attention.

Etudier et apprendre ainsi comme en se jouant et cependant avec solidité, c'est donner aux élèves des notions exactes sur la partie topographique et descriptive de la géographie, notions que les méthodes ordinaires ne fournissent que tard ou jamais. C'est un véritable *orbis pictus*, une base solide pour une étude vraiment sérieuse de la science comparée, c'est-à-dire de la connaissance géographique du globe dans ses rapports avec les autres parties du système de l'univers. Quelles ressources, par exemple, pour l'étude des sciences naturelles! Quelles jouissances dans cette étude! Le minéral dans son filon, la pierre dans sa carrière sont représentés par coupes verticales ou transversales; la plante, l'animal, sont là, à leur place, dans leur élément vital, faciles à reconnaître par un dessin et un coloris caractéristique. N'est-ce pas là pénétrer, le flambeau à la main, dans le sein de la nature et révéler tous ses mystères?

L'idée de réaliser la vérité et la couleur locale donne à l'étude de la géographie un haut intérêt, en réunissant l'utile et l'agréable; elle élève cette étude à la hauteur d'une introduction générale à la connaissance de la nature et de la vie des peuples.

Les voyages autour du monde et les explorations accomplies par l'auteur du *Cosmos* ont ouvert à la science des horizons jusqu'alors inaperçus. Les savants poursuivirent, chacun de leur côté, les voies nouvelles que le maître venait de frayer à leur curiosité. C'est de cette manière et sous l'impulsion du mouvement nouveau imprimé aux esprits, que Ritter a créé la géographie comparée, c'est-à-dire l'étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base aux sciences physiques et historiques. Jusqu'alors la géographie n'avait été qu'un simple appendice de l'histoire. Quelle importance aurait une représentation graphique de tout ce qu'Alexandre

de Humbold a décrit dans son *Cosmos!* Quelles ressources pour l'étude comparée! Les descriptions les plus fidèles, les cartes et les reliefs les plus parfaits seraient loin d'égaler un tel mode d'exposition et de démonstration. Le dessin deviendrait un auxiliaire précieux pour l'étude de toutes les sciences. C'est l'application de ces idées que nous avons cherché à réaliser par rapport à notre pays.

En effet, quelles ressources variées que l'intuition graphique pour l'étude de l'histoire, des antiquités, du monde primitif, des sciences naturelles, de l'art forestier, pour l'économie rurale, l'industrie, le commerce, l'administration, la stratégie, etc.! Le militaire qui parcourra l'atlas en préparation y puisera certainement une connaissance plus rapide et plus exacte du terrain qui peut devenir le théâtre de mouvements stratégiques, que s'il devait étudier ce terrain dans une exploration hâtive où la vue d'ensemble ferait défaut. La connaissance de la formation géologique du sol, de son relief accidenté en vallées, hauteurs, précipices, etc., peuvent être, à un moment donné, d'une influence décisive. Ces détails, on ne les trouve pas dans les meilleures cartes.

Le vœu a été exprimé que l'itinéraire de Tschudi soit entre les mains de tout soldat suisse. L'atlas dont il s'agit ici lui serait d'un secours bien plus précieux, puisque sur une même feuille il y a trois cartes de voyages et souvent même au-delà, avec plusieurs cartes latérales. On peut ainsi, sans tourner feuillet, étudier une vaste région vue d'ensemble et ensuite dans ses détails. Au vœu mentionné plus haut, nous ajouterons celui que la connaissance de la géographie militaire du sol suisse soit mise à la portée du soldat-citoyen par des cours publics et populaires, accompagnés de démonstrations graphiques.

Les signes explicatifs parlent ici d'eux-mêmes. Pour ce qui concerne le contenu du texte, nous renvoyons le lecteur au livre-atlas. Notre plus vive sollicitude a été de rendre les traits et la physionomie de notre pays faciles à reconnaître et à graver profondément dans le souvenir. »

G.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

NEUCHATEL. — Le compte-rendu de l'institut des Billodes, près du Locle, pour l'année 1865-66, nous fait connaître plus en détails l'organisation de cette maison que nous avons visité il y a 26 ans, mais qui a pris depuis lors plus d'extension. Pendant l'année passée, elle a compté 108 personnes, dont 74 enfants pauvres de plusieurs cantons qu'on forme à l'instruction et au travail et qui reçoivent trois repas par jour et du pain à 10 heures et à 4 heures. Les travaux se composent de couture, tricotage, raccommodage, des travaux du ménage (cuisine, lessive, balayage) et de travaux agricoles (labourage, plantage, sarclage, etc., etc.)

Le régime moral et disciplinaire de la maison repose sur l'*obéissance*, sous la forme de la *vie de famille*, et dans l'esprit de la fondatrice, M^{me} Anne-Marie Calame, qui a établi cet institut il y a 50 ans. Le tableau des recettes et des dépenses joint au compte-rendu donne le chiffre de fr. 22,703.-63 pour les premières et de fr. 19,002.-63 pour les secondes. La différence est employée à éteindre le déficit.

— Un homme de bien et un habile pédagogue, M. Andrié, du Locle, pasteur à Berlin, vient de s'éteindre dans cette grande ville où sa présence a été marquée par les nombreux services qu'il se plaisait à rendre à ses compatriotes neuchâtelois. Ne connaissant guère M. Andrié que par les excellents ouvrages qu'il a composés pour l'instruction et l'éducation du peuple, nous espérons et nous désirons vivement qu'une plume plus au courant que la nôtre de sa biographie, veuille bien nous envoyer une notice de quelque étendue sur cet homme aussi distingué par le cœur que par les dons de l'intelligence.

THURGOVIE. — Le 2 juillet, la Conférence cantonale des instituteurs a eu lieu à Romanshorn, sur les riants rivages du grand lac de Constance. 250 maîtres d'école primaires et secondaires assistaient à la séance. Le Directeur de l'école normale de Kreuzlingen, M. Rebsamen, a parlé sur ce thème : « Attache-toi au centre » et travaille pour lui. » Ce centre, pour M. Rebsamen, c'est le *Lehrer-Verein* cantonal, puis la Société des Instituteurs suisses et enfin la patrie. Le principal objet de la réunion était la révision du *plan d'études*. Le plan d'études actuel, adopté et rendu obligatoire pour 6 ans, a été soumis à l'examen des Conférences et paraît répondre encore aux besoins du pays. Il n'en est pas tout à fait de même des moyens d'instruction ; on voudrait quelques améliorations aux livres d'école, on désire entre autres l'introduction de certains perfectionnements dus à M. Scherr. A la demande de la Société protectrice des animaux, il a été décidé d'engager les instituteurs à travailler dans ce sens, soit en accordant leur protection personnelle aux animaux maltraités par leurs maîtres, soit en cherchant à inspirer des sentiments plus humains à leurs élèves. La séance s'est terminée par la lecture de la nécrologie de deux instituteurs de mérite dont l'un, M. Huber, à Sulgen, avait 51 ans de service et avait ainsi assisté à toutes les phases que l'enseignement primaire a subies dans ce canton depuis un demi-siècle. La séance a été suivie d'un banquet à l'hôtel du *Boden* (lac de Constance). *(Schweizerische Lehrer-Zeitung)*.

VAUD. — A Montreux, on a réuni l'hiver passé 100,000 fr. pour la construction d'une école secondaire. C'est là un chiffre éloquent. (*Neue Berner Schul-Zeitung*).

BERNE. — Thoune possède déjà plusieurs maisons d'école. Mais il est question d'y établir un nouveau bâtiment qui fera l'ornement de cette petite ville fédérale.

NIDAU. — Une nouvelle maison d'école vient de s'élever dans cette petite ville. Elle a coûté 100,000 francs. C'est un édifice d'un style grave et majeur.

tueux, spacieux et bien distribué. Il doit s'ouvrir l'année prochaine et sera certainement un monument d'honneur pour la localité qui l'a élevé. (*Neue Berner Schul-Zeitung*).

ARGOVIE. — D'après la nouvelle loi scolaire adoptée dans ce canton, les instituteurs primaires sont tous soumis à la réélection et devront attendre jusqu'en automne pour savoir s'ils sont réélus ou non. La *Gazette de Schwytz* fait observer avec raison que c'est vraiment mettre les régents sur le chevalet pendant des mois.

GRISONS. — Ce canton songe à introduire des écoles de district. Le Grand Conseil a décidé aussi de verser 10 francs à la Caisse de prévoyance des instituteurs pour chaque régent pourvu d'un brevet qui en versera 5.

APPENZELL (*Rhodes Intérieures*). — Ce demi-canton catholique compte en tout 17 maisons d'écoles qui, sauf deux, sont en bon état. 14 de ces écoles sont dirigées par des régents, 5 par des régentes. Le nombre total des élèves est de 1,215. Mais les écoles sont très inégalement peuplées. Pendant que telle école, celle d'Appenzell, a 128 élèves, celle de Kau n'en a que 23. Certaines écoles n'ont que 8 mois de durée, d'autres en ont 10, mais où l'enseignement n'occupe qu'une moitié de la journée (*Halbtags-Schulen*).

BALE-VILLE. — La direction de l'établissement des orphelins de cette ville, confiée jusqu'ici à des ecclésiastiques, vient d'être remise à un pédagogue laïque distingué, M. Schaüblin.

FRANCE. — Le ministre de l'Instruction publique, M. Duruy, sur le préavis du vice-recteur de l'Académie de Paris, vient d'interdire, par arrêté du 10 juillet, deux ouvrages outrageants pour les instituteurs laïques. L'un de ces livres, intitulé : *Michel et François ou Ecoles chrétiennes et Ecoles mutuelles*, a paru chez Ardant, à Limoges, et fait partie de la bibliothèque religieuse, morale et littéraire pour l'enfance. Outre une foule de calomnies grossières, on y trouve le maître laïque personnifié et stigmatisé sous tous les traits *d'un maître de fabrique sans foi et peut-être sans morale, tenant la jeunesse sous une férule matérialiste, gardien mercenaire, dresseur de bêtes ingénieruses, etc., etc.* Le second ouvrage a paru chez Mazereaux, à Tours, et a pour titre : *L'assassin Jacques Latour*, publié sous le pseudonyme du comte de la Roche. L'auteur y rend les lycées et académies responsables des crimes qui se commettent en France.

BELGIQUE. — La moyenne du traitement des instituteurs dans la province de Namur est de 1,087 francs, par conséquent 500 francs de plus qu'en France.

Des souscriptions se recueillent dans ce pays pour fonder un orphelinat en l'honneur du roi défunt Léopold I^{er} dont tous les Belges, sans distinction d'opinion politique et religieuse, portent le deuil au fond de leurs cœurs. Car jamais prince n'a pratiqué avec plus de loyauté la politique constitutionnelle, qui place les libertés publiques sous l'égide de la couronne. Il avait été ques-

tion de lui ériger une seconde statue. Mais on a sagement pensé qu'une suffisait et que le meilleur moyen d'honorer la mémoire de ce roi-modèle, c'était d'attacher son nom à un établissement de bienfaisance.

ALLEMAGNE. — PRUSSE. — Dans l'arrondissement scolaire de Bonn, il a été infligé 1,900 jours d'arrêts et de prison et des amendes pour 3,700 francs pour non observation de la loi qui rend la fréquentation des écoles obligatoire et qui punit les parents des absences de leurs enfants. L'Etat a évidemment le droit et le devoir même de veiller à ce que tous ses ressortissants reçoivent l'instruction élémentaire. Mais l'extrême pauvreté ne se concilie guère avec la fréquentation régulière de l'école. Ventre affamé n'a pas d'oreilles. Nous voudrions qu'à côté de l'école obligatoire et gratuite il y eût aussi la soupe obligatoire et gratuite pour les enfants qui viennent en classe à jeun, comme on l'a fait à Fribourg pendant ces deux hivers derniers.

WURTEMBERG. — Il s'est élevé dans ce pays une guerre de plume dont l'objet est tout simplement le célèbre pédagogue Diesterweg dont deux feuilles catholiques, le *Vereinsbote* et les *Schulnachrichten*, discutent les idées et les méthodes, l'une pour les exalter, l'autre pour les déclarer incompatibles avec le catholicisme orthodoxe.

Ouvrages reçus par la rédaction et dont elle rendra compte prochainement :

- I. *Quelques mots sur la Gymnastique*, par H. Villard, maître de gymnastique. Lausanne, chez Vincent. 1866.
 - II. *Le Globe*, tome V^e, 3^e livraison, avril et mai 1866. Genève, chez les principaux libraires.
 - III. Compte-rendu de l'Ecole secondaire des filles de la ville et du canton de Fribourg pour l'année scolaire 1865-66, par Alex. Daguet.
-

ACADEMIE DE NEUCHATEL.

L'ouverture des cours de cet établissement cantonal d'instruction supérieure est fixée au **15 octobre** prochain.

L'Académie de Neuchâtel, instituée par une loi du 25 mai 1866, comprend :

- 1^e Un gymnase supérieur littéraire et un gymnase supérieur scientifique. Durée des cours, deux ans ;
- 2^e Une section de pédagogie, destinée aux élèves-régents ;
- 3^e Une faculté des lettres, une faculté des sciences, et une faculté de droit.

Age d'admission des élèves des gymnases et de la section de pédagogie, 15 ans ; des étudiants internes, 17 ans.

Il sera donné au Collège de Neuchâtel, à dater du 27 août, un cours de répétition préparatoire au Gymnase scientifique.

Pour les programmes, et tous autres renseignements, s'adresser à la Direction de l'Education publique, à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 4 août 1866.

Le Recteur provisoire,

AIMÉ HUMBERT.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.